AGORA formations

Spécialiste de la prévention
des risques et de la sécurité au travail

Formation chargé(e) de prévention

Appréhender le rôle de chargé de prévention, connaître et maîtriser les obligations réglementaires et les documents liés à la prévention des risques pour les mettre en place au sein de son entreprise.

Nombre de participants
12 personnes maximum / groupe

Durée
3 jours / groupe

Lieu
Votre établissement

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73 pour plus d'informations

Participants

- Toute personne, salariée de l'entreprise
- Personne désignée par son employeur comme chargé(e) de prévention

Objectifs

- Répondre aux obligations réglementaires (code du travail et décrets assortis)
- Etre capable d'identifier les interlocuteurs et se positionner comme acteur de la prévention au sein de l'entreprise
- Comprendre et intégrer les grands principes de la réglementation liée à la santé et à la sécurité au travail
- Maîtriser les tenants et aboutissants du Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Contenu théorique

- Approche globale de la santé et de la sécurité au travail et principes de prévention:

- connaissance de l’entreprise et de la fonction prévention
- fondamentaux juridiques et économiques de la prévention

- Risques professionnels : listing et particularités
- Méthodes et outils de prévention : méthodes d’analyse des accidents et des incidents, méthodes d’évaluation, démarche ergonomique

Contenu pratique

- Etudes de cas - Exposés interactifs
- Visite de l’établissement

DRTEFP AGORA Formations sarl : DRTEFP 41 57 01805 57 - Siret 424 780 914 00067